

**DEPARTEMENT DU CHER**  
**MAIRIE de VALLENAY (Cher)**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**ARRETE MUNICIPAL n°26-2024**

**Du 10 mai 2024**

**de circulation alternée pour cause de travaux de sécurisation du réseau basse tension**

Le maire de la commune de Vallenay,

Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la route ;

Considérant les travaux de sécurisation du réseau basse tension qui auront lieu à compter du 17 mai 2024 – sur la RD3 – route du Boischaud par la CEE BERRY sis 113 rue de la Brasserie – 18200 SAINT-AMAND-MONTROND,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans le but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

**ARRETE**

**Article 1 :** La circulation des véhicules sera alternée sur la voie suivante : route du Boischaud, et ce, à compter du 17 mai 2024 jusqu'au 28 juin 2024.

**Article 2 :** Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alternée, régulée par feux tricolores, sera mis en place pour permettre le bon déroulement des travaux de sécurisation du réseau basse tension.

**Article 3 :** Pendant cette période, le stationnement et le dépassement de tous véhicules seront interdits sur le parcours des travaux et la vitesse sera limitée à 30 km/h.

**Article 4 :** La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la CEE BERRY.

**Article 5 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 6 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

**Article 7 :** Madame le Maire de la commune, Monsieur le commandant de gendarmerie de Châteauneuf sur cher sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vallenay,  
Le 10 mai 2024

Le Maire,  
Marina DUPUY



Diffusion sur le site internet de la commune <http://www.mairie-vallenay.fr> le : 13 mai 2024